

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS INAUGURATION
DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT À TRILPORT**

© Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

Mardi 21 juin, le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, s'est rendu à l'inauguration des travaux de rénovation de l'École Jacques Prévert à Trilport. Situé dans le nord du territoire, ce projet s'inscrit pleinement dans la politique contractuelle du Département, premier partenaire des collectivités. Retour sur le projet.

Créé le: 22/06/2022

Le Département, premier partenaire des collectivités

À travers sa politique contractuelle, le Département soutient les collectivités locales dans la conduite et la réalisation de leurs projets d'aménagement du territoire. Le projet « rénovation et restructuration de l'école élémentaire Jacques Prévert » a été programmé dans le cadre du Fonds d'Aménagement Communal (FAC), adopté par l'Assemblée départementale le 26 septembre 2019 et signé le 11 décembre de la même année.

Après des travaux d'agrandissement et de rénovation, l'école élémentaire Jacques Prévert est aujourd'hui un établissement flambant neuf qui accueille désormais 240 élèves répartis en trois classes de maternelle, six classes en élémentaire et une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) à destination des enfants porteurs de handicap. La capacité d'accueil de l'établissement a été augmentée afin de répondre à la hausse du nombre d'habitants.



Le saviez-vous ? À destination des communes de plus de 2 000 habitants, le Fonds d'aménagement communal (FAC) a été créé pour tenir compte des besoins spécifiques de ces communes. Le Département propose également d'autres dispositifs utiles aux communes et aux intercommunalités.

S'adapter aux enjeux du territoire

Face à l'attractivité toujours plus importante de la Seine-et-Marne, la commune de Trilport connaît une forte dynamique démographique depuis ces dernières années. Face à l'enjeu d'adapter les infrastructures scolaires aux besoins du territoire, le Département de Seine-et-Marne a soutenu la commune de Trilport dans l'élaboration de ce projet.

« *L'inauguration de l'école Jacques Prévert rappelle l'utilité et la pertinence de la politique contractuelle portée par le Département : proposer des services publics en adéquation avec notre démographie dynamique* », a déclaré Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

À cet événement, Jean-François Parigi était aux côtés de Lionel Beffre, Préfet de Seine-et-Marne, James Cheron, Maire de Montereau et Vice-Président de la Région Île-de-France et de Jean-Michel Morer, Maire de Trilport.

17 M€**accordés en subventions**

aux différents dispositifs de politique contractuelle (CID, FAC, FER et CoR), depuis le début du mandat

1,8 M€**c'est le montant des travaux****600 000€****de subvention départementale****3 ans****C'est la durée du projet**

FOCUS SUR LE PROJET

Les travaux réalisés ont porté sur :

- la rénovation complète des locaux et salles de classe, (installations électriques, éclairages, plafonds, sols, murs...), en privilégiant les matériaux bio-sourcés ;
- la création d'un secteur périscolaire comportant deux salles d'activités ;
- le remplacement de la verrière centrale et le traitement thermique et acoustique des espaces centraux (sous-verrière) ;
- une reprise du clos-couvert, couverture, ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur), menuiseries extérieures, sur le bâtiment le plus ancien ;
- la sécurité incendie, avec la mise en place d'un escalier de secours ;
- l'accessibilité PMR, avec notamment la mise en place d'un élévateur entre les deux niveaux de l'école ;
- la création d'un préau ouvert et couvert sur la cour de récréation.



INSCRIPTION
NEWSLETTER